CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105909** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2011
Forme juridique : SARL

Capital : 15 550

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2011B00136

Siret : **531 395 424 00025**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 82 10964

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001639410/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001639410/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **DELABRE CONSTRUCTION BOIS**

ROUTE DE SAINT FRONT
43260 LANTRIAC

Téléphone : 07 86 16 11 80 **Fax :**
Portable : 07 86 16 11 80

Site Internet : http://www.delabreconstructionbois.fr
E-mail : delabre.constructionbois@orange.fr

Responsabilité légale :
DELABRE THIERRY GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2022
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/12/2022
o Fenêtres de toit	15/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	15/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 08:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.